



ARRIVÉ le :

20 MAI 2021

PREFECTURE DU LOT

Mairie de
DURAVEL

Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le dix mai à 20 h 30,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03.05.2021

Présents : MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mme CAMPOURCY, M. DELMON, Mme BOON,
MM. LEVASSEUR, DARQUES-ROSE, DELTORT, FAYEMENDY,
Mme HALL.

Excusés : M. PEUCH, Mme BROUSSE.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

2021-027

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

OBJET

CADRE FINANCIER

-

**RENOVATION
DES SANITAIRES
ECOLE
PROTOCOLE
COVID 19**

Monsieur le Maire présente le nouveau projet « Rénovation des
sanitaires école publique - Protocole COVID 19 » dont le coût global s'élève à
47 985,92 € HT.

Monsieur le Maire demande à la Préfecture d'annuler l'arrêté du
17 mars 2021 attribuant une DETR de 25 631 € et sollicite l'attribution d'une
nouvelle subvention selon le plan de financement suivant :

DETR (80 %) :	38 388,74 €
Auto-financement :	<u>9 597,18 €</u>
Total :	47 985,92 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce
plan de financement et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches
nécessaires.

La présente délibération annule et remplace celle prise le 30 novembre 2020
sous le n° 2020-038.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 20.05.2021

Publié ou notifié

le 26.05.2021

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Gérard CALASSOU

Pour

P. ROTTIER
Maire adjoint

Gérard CALASSOU
Maire

